

Comprendre pour traduire

SAHRAOUI Sid Ali

L'acte de traduire consiste d'abord, à comprendre un texte, en une deuxième étape à le réexprimer dans une autre langue. Chaque opération de cette définition de LEDERER mérite une étude en soi car elles sont d'une complexité considérable.

Dans les limites de cet article je ne m'intéresse qu'à la première, autrement dit à la compréhension.

S'agissant d'une compétence de communication voyons de quelles composantes de base elle est constituée. Selon les époques et les chercheurs cette compétence a été définie différemment :

H. HYMES DELL (1972) considère la compétence de communication comme la somme de deux types de savoir :

Un savoir linguistique

Un savoir sociolinguistique

Pour D. COSTE (1978), la compétence de communication comprend :

-Une composante de maîtrise linguistique.

Une composante de maîtrise textuelle.

Une composante de maîtrise référentielle.

Une composante de maîtrise relationnelle.

Une composante de maîtrise situationnelle.

La définition proposée par A. ABBOU (1980à) comprend, elle aussi,

- La compétence linguistique.
- La compétence socioculturelle.
- La compétence logique.
- La compétence logique.
- La compétence argumentaire.
- La compétence sémiotique.

Pour M. CANALE et M. SWAIN (1980) la compétence de communication inclut trois compétences principales :

- La compétence grammaticale
- La compétence sociolinguistique
- La compétence stratégique.

Selon MOIRAND (1982), elle reposerait sur quatre composantes :

- Une composante linguistique
- Une composante discursive
- Une composante référentielle
- Une composante socioculturelle.

E. BERARD (1991) énumère cinq compétences dans la définition qu'elle propose :

- La compétence linguistique
- La compétence sociolinguistique
- La compétence discursive
- La compétence référentielle

La compétence stratégique

La compétence de communication est perçue par les auteurs que nous venons de citer comme la capacité de prendre en compte la dimension linguistique et extra linguistique de la communication.

Tous les chercheurs que nous venons de citer retiennent la composante linguistique dans leur définition mais celle ci n'est plus unique. Elle est certes essentielle mais elle n'est pas suffisante pour accéder au sens.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

La compétence de compréhension écrite implique des connaissances (savoirs) qu'il faut posséder et mettre en œuvre dans des situations de lecture pour arriver à des objectifs tracés à l'avance (savoir-faire).

M. J. GREMMO et H. HOLEC (1990), énumèrent six ordres différents de connaissances sans lesquelles, le lecteur ne peut anticiper la signification des textes :

Connaissances sociologiques sur la situation de communication.

Connaissances sociopsychologiques sur le producteur du message

Connaissances discursives sur le type de discours concerné

COMPRENDRE POUR TRADUIRE

Connaissances linguistiques sur le code utilisé

Connaissances référentielles sur la thématique invoquée

Connaissances culturelles sur la communauté à laquelle appartient le producteur du message.

Ces types de savoirs, nécessaires pour l'installation d'une compétence en compréhension écrite, sont activés pour construire du sens. Ils interviennent simultanément et se compensent quand une connaissance est supérieure à une autre. Des connaissances linguistiques faibles peuvent par exemple, être compensées par une connaissance avancée du domaine de référence.

Les savoir-faire, capacité de mettre en œuvre et d'appliquer ces savoirs complètent la compétence de compréhension écrite. Le lecteur ou l'auditeur confirme ou infirme ses hypothèses par des prises d'indices.

Pour cela, il doit :

* Savoir utiliser le paratexte pour aborder le document (Observation du texte pour repérer son architecture ; reconnaissance des formes typographiques, formats, illustrations, couleurs, graphiques, schémas, notes, légendes, mise en page, citations, photos, données iconiques, titres, sous titres, index, table des matières, avant propos...)

Savoir repérer et se servir des indices énonciatifs (qui écrit ? où ? quand ? à propos de quoi ? pour quoi faire ? à qui écrit-il ? pour qui ? pourquoi ?)

* Savoir repérer les indices relatifs à la thématique invoquée:

* Savoir repérer les indices syntactico-sémantiques liés l'architecture du texte (articulateurs rhétoriques, éléments amphoriques...)

* Savoir utiliser le lexique reconnu pour confirmer ou infirmer les hypothèses de sens (deviner le sens des mots inconnus par le contexte, exploiter la transparence interlinguale des mots, racines, affixes, famille de mots...).

* Savoir anticiper le contenu du texte à partir d'indices linguistiques, discursifs et référentiels, avant de lire dans les détails.

* Savoir reconnaître dans la variété, les types de textes (narratifs, argumentatifs, démonstratifs...) les types de discours (didactiques, spécialisés, vulgarisation...), les genres de discours (dictionnaire, article, cours, courrier...).

* Savoir utiliser le contexte pour saisir le sens des mots sans recourir à chaque fois au dictionnaire.

* Savoir retrouver la logique des textes telle qu'elle a été élaborée par le

scripteur.

* Savoir élaborer des hypothèses sur le contenu après lecture rapide d'écrémage.

* Savoir mobiliser ses connaissances antérieures en fonction de son projet de lecture et type de texte.

* Savoir inférer à partir des indices reconnus dans le texte.

Ces savoirs et savoir-faire sont nécessaires pour organiser les prises d'indices en stratégies de compréhension adaptés aux textes et aux projets qu'on s'est fixés.

Le processus passe là aussi par quatre phases :

Echantillonnage, Prédiction, Vérification et Confirmation.

Le lecteur sélectionne un échantillon à partir duquel il prédit pour ensuite vérifier.

QU'EST CE QUE LA COMPREHENSION ?

La compréhension est processus psycholinguistique. Les descriptions de ce qui se passe dans « la boîte noire » du lecteur ou de l'auditeur peuvent être regroupés selon deux modèles :

Le modèle sémasiologique et

Le modèle onomasiologique.

Dans le premier modèle on considère que la construction du sens va de la forme vers le sens. Dans le second du sens vers la forme. La première description du processus de compréhension est appelé aussi « ascendante » ou bien « bottom-up » tandis que la seconde « descendante » ou bien « top-down ».

LE MODELE SEMASIOLOGIQUE :

A l'Oral

Selon ce modèle l'auditeur isole la chaîne phonique du message et identifie les sons qui la constituent. C'est la phase de discrimination.

Dans la deuxième phase de segmentation, l'auditeur délimite les mots, groupes de mots et phrases.

Ensuite, il associe un sens à chaque segment. C'est la phase d'interprétation.

Dans la dernière phase de synthèse, il construit la signification globale du message par addition.

A l'Écrit :

Toujours selon le modèle sémasiologique, le lecteur identifie les lettres, les mots, les signes signifiants, c'est la phase de discrimination.

Dans un deuxième temps, il associe un sens à ces mots signifiants, c'est la phase d'interprétation.

Dans un troisième temps, il construit la signification globale du message, c'est la phase globale de synthèse.

LE MODELE ONOMASIOLOGIQUE :

A l'Oral

L'auditeur établit des hypothèses sur le contenu du message en se fondant sur ses connaissances, ensuite il procède à la vérification par des prises d'indices.

La dernière phase de la description du processus débouche sur la confirmation ou l'infirmité des hypothèses de départ.

A l'Écrit

Le processus passe là aussi par quatre phases :

Echantillonnage, Prédiction, Vérification et Confirmation.

Le lecteur sélectionne un échantillon à partir duquel il prédit pour ensuite vérifier.

Notes

LEDERER, M.(1994), La traduction aujourd'hui, Hachette.

GREMMO & HOLEC (1990) « la compréhension orale : un processus et un comportement » dans L'approche cognitive, Hachette.